

Compte-rendu du Comité de Projet

| Objet de la réunion | Participants | P | E | D | |
|---|--|--|---|---|--|
| PROJET DE PARC AGRIVOLTAÏQUE Comité de projet | Mairie de Pavie | | | | |
| | Jean-Michel BLAY, Maire | jm.blay@mairie-pavie.fr | X | | |
| | Autres participants | | | | |
| | VRILLAUD Sébastien, Chef de Service Climat Energie & Participation Citoyenne | | X | | |
| | HAJDIN Astrid, Chargée de mission planification Service habitat et Planification | astridhajdin@grand-auch.fr | X | | |
| | Aedes Énergies | | | | |
| | DE COLASSON Cédric, Directeur de projets | c.decollasson@aedesenergies.fr 07 66 53 75 73 a.marweni@aedesenergies.fr | X | | |
| | MARWENI Anas, Chef de projets | 06 95 52 92 49 | X | | |
| Date | Lieu | Rapporteur | | | |
| 02/12/2024 | Mairie de Pavie | Anas MARWENI | | | |

P : présent ; E : excusé ; D : diffusion

Ordre du jour

- Présentation du projet de Pavie
- Discussion

Annexes :

- Présentation Powerpoint

Présentation du projet

Aedes Énergies présente le projet de parc agrivoltaïque sur les parcelles de et M. Cadheilan (prairies permanentes) sur la commune de Pavie.

La surface clôturée du projet est de 15,6 ha pour une puissance estimée de 9,99 MWc.

Le projet agrivoltaïque de Pavie est une production bovine en association avec la production d'énergie solaire. L'exploitant, M Roumat, prévoit une montée en charge progressive : 25 vaches pour commencer jusqu'à 90 bêtes à terme. Les objectifs de ce projet sont de développer l'atelier bovin pour permettre d'améliorer les revenus de l'exploitant.

L'ombrage apporté par les panneaux photovoltaïques permettrait d'améliorer le bien-être animal en leur donnant accès à des espaces ombragés et permettrait d'allonger les périodes de pâturage tout en permettant une meilleure pousse de l'herbe en été.

En ce qui concerne le raccordement du site, le poste source choisi serait à Jalis à une distance de 4.4km du site.

Les enjeux écologiques ont fait l'objet d'inventaires sur 4 saisons. La plupart des zones à enjeux a été évitée, notamment tous les espaces boisés et arbustifs abritant une biodiversité riche. Les impacts résiduels devront cependant faire l'objet d'une compensation écologique (avifaune des milieux ouverts).

Les enjeux paysagers ont également été analysés par un paysagiste.

Synthèse des échanges :

Le Maire de Pavie précise qu'il est favorable au développement des énergies renouvelables sur le territoire d'une manière générale. Il insiste sur l'importance de l'efficacité des mesures paysagères qui seront mises en place afin de cacher la visibilité des panneaux depuis les maisons voisines ainsi que la route départementale.

La commune insiste également sur la nécessité d'organiser une réunion de concertation avec les 5 riverains concernés par le projet (Mme Geneviève COUS, Mme Charlotte LAPEZE, Mme Salonge LATAPIE, M. Christian BAJON, M. SORIANO).

La commune demande si nous avons eu le retour du SDIS concernant le projet. Elle s'interroge également sur les modalités d'entretien des haies paysagères ainsi que la différence entre les pistes légères et les pistes lourdes.

M. VRILLAUD s'interroge sur les essences végétales prévues pour la plantation des haies paysagères.

La communauté d'agglomération a évoqué la possibilité d'un projet de zone économique sur la parcelle nord (2AUI). Il n'est pas fait mention d'un projet en développement sur ces parcelles. Elle demande si la rentabilité économique du projet est conservée si on garde uniquement la partie sud.

AEDES ENERGIES rappelle la communauté d'agglomération qu'elle a tenté à plusieurs reprises (mails/courriers) de solliciter une réunion afin d'évoquer la possibilité de s'implanter sur la partie nord du site.

AEDES ENERGIES précise la valeur des retombées économiques (IFER + Taxe d'aménagement) ainsi que le montant de la compensation agricole qui sont prévus pour ce projet.

Suite à donner :

- Relancer la communauté d'agglomération afin de solliciter une rencontre pour échanger concernant le volet urbanisme sur la partie nord (2AUI).
- Organisation d'une réunion de concertation avec les 5 riverains du projet afin de leur présenter le projet et recueillir leurs remarques/questions.
- Publication du support de présentation du comité de projet.

FIN DE COMPTE-RENDU